



**Note d'information aux medias OMS/5
10 février 2005**

COMPOSITION DU VACCIN ANTIGRIPPAL RECOMMANDÉ PAR L'OMS POUR LA SAISON 2005-2006 DANS L'HÉMISPHERE NORD

Genève – Chaque année, le Programme mondial de lutte contre la grippe de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) organise des réunions pour analyser les informations du monde entier relatives aux souches du virus grippal en circulation et faire des recommandations sur le vaccin à utiliser pour la saison suivante. L'OMS fournit également aux fabricants des souches prototypes pour le vaccin saisonnier, ainsi que du matériel permettant de garantir le respect des normes mondiales et de valider les vaccins produits.

Cette année, plus de 10 000 virus grippaux ont été isolés sur tous les continents et caractérisés par les centres nationaux de lutte contre la grippe. Ces laboratoires, situés dans plus de 80 pays, forment l'ossature du programme mondial de surveillance de la grippe. En se fondant sur les informations ainsi collectées, l'OMS publie aujourd'hui ses recommandations pour la formulation du vaccin antigrippal pour l'hémisphère nord.

Après analyse des données de cette année, les membres des centres collaborateurs de l'OMS pour la grippe ont recommandé hier à la fin de leur réunion que les vaccins utilisés au cours de la saison 2005-2006 dans l'hémisphère nord aient la composition suivante :

- une souche analogue à A/New Caledonia/20/99(H1N1)
- une souche analogue à A/California/7/2004(H3N2)^a
- une souche analogue à B/Shanghai/361/2002^b

Ces recommandations sont utilisées par les laboratoires pharmaceutiques pour mettre à jour la composition des vaccins antigrippaux qu'ils produisent. Comme les virus évoluent, ces ajustements annuels sont nécessaires pour que les vaccins correspondent bien à ceux que l'on s'attend à voir circuler au cours de la saison suivante.

Les recommandations pour la composition du vaccin à utiliser dans l'hémisphère sud seront décidées lors d'une réunion en septembre.

Même si la couverture de la vaccination antigrippale a beaucoup progressé ces dix dernières années, une partie des personnes appartenant aux groupes à risque n'en bénéficie toujours pas. Ces catégories, définies par l'OMS, comprennent les personnes âgées, ceux présentant un risque accru de complications en raison d'une affection respiratoire ou cardiovasculaire et les personnels soignants. Dans les pays en développement, le recours à la vaccination antigrippale reste toutefois minime, voire inexistant.

Note d'information aux medias OMS/5

Page 2

L'an dernier, les Etats Membres de l'OMS ont fixé comme objectif de couvrir 60 % des personnes appartenant aux groupes à risque et, d'ici à 2010, 75 %.

Comme les jeunes enfants peuvent développer des complications graves de la grippe, certains pays ont commencé à les inclure dans leur programme national de vaccination et de lutte contre cette maladie. Cette vaccination permettrait d'une part de réduire la charge de morbidité chez les enfants eux-mêmes et, d'autre part, de diminuer la transmission aux personnes âgées et à tous les sujets exposés à un risque accru.

^a Souches virales du vaccin candidat en cours de développement (pour de plus amples informations, veuillez consulter les mises à jour de l'OMS sur <http://www.who.int/influenza>)

^b Les virus vaccinaux utilisés actuellement sont B/Shanghai/361/2002, B/Jiangsu/10/2003 et B/Jilin/20/2003.

La saison grippale actuelle est en passe d'atteindre son pic. Toutes les personnes âgées et tous ceux présentant un risque particulier (<http://www.who.int/influenza>) devraient se faire vacciner.

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec Dick Thompson, chargé de communication, OMS, Maladies transmissibles, tél. : +41 22 791 2684, portable : +41 79 475 5475, mél : thompsond@who.int. Tous les communiqués de presse, aide-mémoire et articles de fond OMS peuvent être consultés à partir de la page d'accueil de l'OMS <http://www.who.int/>